

2020

Le Georgipolitain

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DU-BOIS





Orthopédie - Matériel médical VIDAL

61 rue du Parc 17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
05 46 27 91 94

Lundi au vendredi : 9h-12h/14h30-19h30
Samedi : 9h-12h30



Vente et location de matériel médical



À MA PIZZA

Pizzas à emporter

Mercredi : Saint-Georges-du-Bois
(face Mairie)

Samedi : Vouhé
(Face à l'église)

de 17h à 21h30

Commande sur place
ou par téléphone

07 77 77 79 16



AQUAFILT 17

TRAITEMENT DE L'EAU

PLOMBERIE • ZINGUERIE • CHAUFFAGE • SANITAIRE

JAMES CHEVALIER

17700 ST GEORGES DU BOIS

james.chevalier@wanadoo.fr
PORTABLE: 06 85 61 33 40
TEL/FAX: 05 46 27 97 53



FINANCIÈRE DES MARPINS

Vincent PERRIER
Courtier en Assurance

Assurance Vie, Santé, Prévoyance

CHARCOGNIER
17700 SURGÈRES
Orias 07 005 181

financieredesmarpins@free.fr
www.financieredesmarpins.fr
05 46 42 11 24
06 50 03 73 15

SARL GARAGE PETIT

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

**Vente véhicules
Neuf & Occasion**

Dépannage - Spécialiste
Alfa Romeo

44 rue Audry 17700 SURGÈRES
Tél. **05 46 07 03 04**

STATION

TOTAL
7J/7

LOCATION


ENTREPRISE DE TERRASSEMENT

Jean-Yves GUINOARD



Assainissement individuel
Raccordement de tout à l'égout
Terrassement de piscine
Aménagement de terrain
Réalisation de cour en enrobé
Cour et chemin en béton désactivé

SAINT-GEORGES-DU-BOIS 05 46 27 94 02 - 06 77 17 40 44
www.jean-yves-guinouard.com



GIRODOS BALAND

PAYSAGISTES

Particuliers & Collectivités
www.gb-paysages.fr

Création & entretien
Parcs et jardins
Broyage et élagage - Elagage au lamier
Accotements et divers


50%
de réduction
d'impôts

Stéphane BALAND - Port. 06 14 76 26 44 - sbaland@sfr.fr
358 rue Eugène Biraud 17700 Saint-Georges-du-Bois - Tél. 05 46 27 93 37

Menuiserie HIOU



FABRICATION SUR MESURE
DEPUIS 1870

17700 VOUHÉ
hiou.menuiserie@wanadoo.fr - www.menuiserie-hiou.com

- Menuiserie (Bois - Alu - PVC)
- Aménagement de Cuisines
- Aménagement extérieur
- Escaliers ► Parquets
- Ossature bois
- Charpente

05 46 68 94 95

Le Mot du Maire

2019 s'en est allé dans la grisaille et l'humidité après nous avoir inondé pendant l'été de chaleur et de soleil ; sujet banal, mais qui alimente les discussions au quotidien et qui sert d'arguments, aussi bien à justifier d'un changement climatique qu'à confirmer les errements historiques de la nature à travers les différents cycles climatiques. Quoi qu'il en soit, la nécessité de faire évoluer les choses s'inscrit dans notre quotidien. Nous ne pouvons pas vivre en permanence à « crédit ». Ces évolutions concernent chacun de nous et librement ou contraint nous devons changer et modifier nos modes de vie. Les options sont multiples, on peut en être acteur ou les subir. Dans l'un ou l'autre des cas, il y a des conséquences financières ou des modifications dans notre vie quotidienne. L'impact financier est souvent le résultat de l'application de taxes (TVA, Taxe Générale sur les Activités Polluantes, Taxe carbone, contributions diverses) qui se veulent dissuasives et sont souvent mal vécues. En tout état de cause, nous sommes engagés dans de nouvelles formes de consommation, de production, de déplacement. Comme moi, vous avez reçu et lu le journal de la Région Nouvelle-Aquitaine n° 8 hiver 2019. Vous avez pu constater que les choix régionaux sont ambitieux et que les orientations sont claires. Localement, nous subissons ou nous anticipons. La chaufferie au bois était une anticipation avec l'isolation de



nos bâtiments et la mise en place de moyens de régulation en chauffage. La pose de panneaux photovoltaïques en était une autre. Depuis quelques années déjà, nous approvisionnons notre cantine en privilégiant les achats auprès des producteurs locaux. Plus compliqué est l'abandon des traitements phytosanitaires dans l'espace public ; nous n'avons pas de solutions miracles et les coûts s'en ressentent. Même chose pour l'interdiction des « brûlots ». Il n'y a pas si longtemps nos accotements et nos fossés ou ruisseaux étaient élagués et les résidus brûlés sur place. Aujourd'hui ils sont broyés et abandonnés jusqu'à ce que de bonnes pluies les embarquent. On les retrouve alors bloqués dans les grilles, dans les embellissements, dans les têtes de buses provoquant ainsi de brusques montées des eaux et des risques d'inondations. Tout cela n'est que constat, mais pas du pessimisme. L'adaptation est la force de l'être humain. Si les solutions n'existent pas, elles vont émerger. Ce sont les défis que nous devons relever et cela commence par une prise de conscience individuelle et collective ... Toute une évolution. Et comme nous sommes déjà en 2020, je vous adresse mes vœux les meilleurs dans vos familles, vos activités et notre commune.

Jean GORIOUX

Chers Georgipolitains

Nous avons le plaisir, comme chaque année, de vous remettre le bulletin municipal LE GEORGIPOLITAIN 2020. Les flashes infos georgipolitains vous apportent les infos ponctuelles. Le bulletin met en avant les nombreuses activités communales et associatives mises en œuvre tout au long de l'année. Nous remercions vivement les annonceurs démarchés commercialement par EdiPublic (qui est la société qui édite ce bulletin et l'agenda distribué en novembre). Merci aux responsables des associations pour leurs nombreuses informations qu'ils fournissent prouvant la vitalité de leurs activités. Sans compter leur temps, les bénévoles font un travail remarquable et contribuent largement à la vie de notre commune. Les prises de vues sont réalisées par nos photographes. Que Brigitte ASCHENBRENNER, Martine PRANEUF, Monique MARCHET et Annick DULPHY soient vivement remerciées pour le travail de couverture photographique des événements qu'elles réalisent avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme.

Bonne lecture et meilleurs vœux pour cette année 2020.

Le Responsable de la Rédaction et de la Publication



Sommaire

VIE COMMUNALE

Hommage à Pierre Couillaud	p. 4
Vœux du personnel	p. 6
Vœux à la population	p. 6
L'armistice du 11 mai 2019	p. 7
Le 8 mai 2019	p. 7
Réorganisation	
des services municipaux	p. 8
Marie-Line Lhomme a pris sa retraite	p. 8
Les tarifs communaux 2019	p. 9
Le Conseil municipal jeunes	p. 9
Nettoyage commune	p. 10
La balade du dragon	p. 10
L'action sociale	p. 11
La Halte du cœur	p. 11
Les travaux réalisés par les services techniques	p. 12
La restauration de l'église	p. 12
Le PLUi-H : où en est-on ?	p. 13
Le concert pour l'église	p. 13
L'eau et l'assainissement	p. 14
Les travaux d'assainissement	p. 14
La voirie	p. 15
L'urbanisme	p. 15
Les travaux du patrimoine	p. 15
Les calèches de l'atlantique	p. 16
Aruna Ayurveda Médecine indienne	p. 16

VIE ASSOCIATIVE

Chasse	p. 17
Gymnastique volontaire	p. 17
Amicale Laïque	p. 18
Générations Mouvement	p. 20
Bibliothèque	p. 21
APE Les Cèdres	p. 21
Comité d'Animation Georgipolitain	p. 22
Football	p. 23
Tennis	p. 23
Les Petits Galopins	p. 25
Présidents d'associations	p. 26
Infos pratiques	p. 27

LE GEORGIPOLITAIN 2020

Le sommaire a été validé par les élus municipaux
Textes tapés par J. DULPHY et fournis à EdiPublic
Tiré en : 1100 exemplaires
Publié et distribué par : la Mairie de Saint-Georges-du-Bois
Responsable de la rédaction et de la publication :
Joël DULPHY, Maire-adjoint
Relu par Jean-Louis VIAUD

Réalisation : agence EdiPublic
33 avenue des Temps Modernes
86360 Chasseneuil-du-Poitou
Tél. 05 49 01 03 86 - www.ib-medias.com

Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240.

Diffusion gratuite



Hommage à Pierre Couillaud : un maire bâtisseur et visionnaire

« Pierre COULLAUD nous a quittés le 22 avril 2019. Né à Saint-Georges-du-Bois en mars 1922, il y a passé toute sa vie. Après la guerre, il crée avec son frère la SATAP, Société Anonyme de Travaux Agricoles et Publics. En 1963, il intègre le Conseil Municipal en cours de mandat suite au décès accidentel de son frère Guy. En mars 1965, il est confirmé. En 1971, il devient Maire, renouvelé en 1977, 1983 et 1989. Précurseur il l'était puisqu'il s'était lancé dans le projet d'une commune nouvelle avec ses collègues voisins, mais sans réussir à convaincre ... et pourtant, 45 ans après, le sujet est d'actualité. L'ébauche de l'intercommunalité le mobilise en créant le SIVOM. Visionnaire, travailleur acharné, aguerri aux méandres des institutions, rigoureux, organisé, il était respecté de tous dans son entreprise, au conseil municipal, par les habitants. Exigeant avec lui-même il l'était avec les autres, mais sa sensibilité et le respect qu'il portait à chaque interlocuteur forçaient l'admiration. Avec lui, j'ai effectué un mandat de conseiller municipal de 1983 à 1989, puis adjoint de 1989 à 1995. »

Jean Gorioux

« Au cours du mandat d'élu municipal (1989-1995) que j'ai fait avec lui, j'ai apprécié ses qualités humaines mais aussi son esprit visionnaire, ambitieux et prospectif. Ce mandat m'a permis de pouvoir continuer mon engagement local avec détermination et confiance, il m'a beaucoup apporté. Merci Pierre, merci Monsieur Couillaud. »

Joël Dulphy

La mairie et la place de l'église

Le lavoir rue de la Garenne a été fermé et aménagé (vers 1970)



Des travaux d'aménagement de la mairie ont été réalisés en 1972



L'aménagement du parvis de l'église et de la place ont été réalisés puis inaugurés en 1983



Le groupe scolaire

Après avoir anticipé les achats de terrain pour le stade de foot et ses abords, le groupe scolaire s'étend en 1972 avec la construction de l'école maternelle. La cantine scolaire était située dans la salle du dragon. Puis en 1980, l'école primaire s'agrandit. Aujourd'hui le groupe scolaire « les Cèdres » fait partie d'un des fleurons de la commune.

Lotissements du Ruisseau et de la Sarrazine

C'est en 1972 que le lotissement communal du Ruisseau a été réalisé afin de pouvoir y proposer une vingtaine de maisons à la vente.

En 1975 le lotissement de la Sarrazine était mis en place afin d'y accueillir des logements locatifs.



Eau et assainissement

C'est en 1974 que le nouveau château d'eau de Chaillé a été mis en service afin de renforcer le réseau d'eau. C'est aussi à cette période que les premiers travaux d'assainissement démarrent avec la construction de la station d'épuration prévues pour 2 500 équivalents habitants qui était l'une des premières de ce type en zone rurale.



La salle polyvalente « Saint Georges »

A la place de la salle polyvalente se situaient des anciens chais de cognac transformés en école et cantine. C'est en 1981 que la salle polyvalente fut inaugurée. Situé au sein d'un très beau parc très utilisé lors des mariages, cet ensemble a été un véritable outil pour les habitants.

Avant de s'installer à l'entrée du parc la bibliothèque était située au rez-de-chaussée de l'immeuble de l'ancienne école des garçons. La première cantine se situait sous l'ancienne école des garçons, puis à la place de la salle polyvalente et à la place de la salle du dragon avant d'être construite dans l'enceinte du groupe scolaire en 1997.

Le Syndicat du Curé

C'est vers 1983 qu'il participera activement à la création du syndicat intercommunal de gestion du Curé aux côtés de Roland Drapeaud (Maire de Saint-Sauveur d'Aunis) son créateur.



Un esprit visionnaire

Dans la lignée de son frère Guy qui était maire lors de son décès en 1963, il travaille d'arrache-pied sur le remembrement de la commune mais aussi met en place l'un des premiers Plan d'Occupation des Sols (devenu le PLUi-H actuel). Il fait poser des trottoirs dans les villages ce qui améliore le quotidien des riverains. Vers les années 1980, il mit tout son poids dans l'installation de professions médicales sur la commune.

Tout au long de ses mandats de Maire, il a pu s'appuyer sur les compétences de ses secrétaires généraux de mairie Charles Gandouet, puis pendant de très nombreuses années de Jacky Brillouet.

La construction du court de tennis

Grâce à la disponibilité de terrain, le court de tennis a été construit en 1983 ; le local a été construit par des bénévoles puis agrandi vers 2010.



La zone artisanale

Grâce à l'achat des terrains en amont, la zone artisanale a pu être aménagée en 1985-1986 afin de recevoir les premières entreprises.



L'entrée de Saint-Georges et le pont



C'est au début des années 1990 que l'entrée de Saint-Georges et le franchissement de la voie ferrée entraînant la fermeture du passage à niveau ont été réalisés. Pierre Couillaud s'y est beaucoup investi et en a profité pour refaire la rue de la gare.

Vœux au personnel

La traditionnelle rencontre des vœux au personnel communal a eu lieu le 11 janvier 2019. C'est l'occasion pour le personnel et les élus accompagnés de leurs conjoints de passer un moment de convivialité et d'échanges. Dans son mot, Jean GORIOUX, Maire précisai « En 4 ans, le pouvoir d'achat de la commune a baissé d'environ 10 % ». L'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires, essentiellement dus à leur coût, ont demandé une réorganisation du personnel scolaire. Suite aux travaux de réhabilitation de la mairie, nous avons intégré les nouveaux locaux dans des espaces beaucoup plus fonctionnels. Les services techniques se réorganisent aussi puisque Yann Brochet ne sera pas remplacé. « Tout cela demande de la rigueur et du professionnalisme et ceci quel que soit le poste que vous occupez ». Deux agents furent mis à l'honneur : Yann Brochet pour son départ à la retraite et Henri Trichet pour ses 30 ans de service. Après une carrière dans le privé, Yann est entré aux services techniques en mars 2012 et a su très vite s'intégrer à l'équipe. « Avec ton énergie débordante, tu vas pouvoir réaliser tous tes projets au cours de cette retraite bien méritée » précisa

Jean GORIOUX. Déjà trente années qu'Henri Trichet est entré à la commune. « Henri, tu es un personnage avide de connaissances, qui connaît tous les recoins de la commune et toujours prêt à rendre service » indiqua Jean GORIOUX en lui remettant la médaille vermeil d'honneur régionale, départementale et communale. Quant à Jean GORIOUX il a reçu la médaille d'or pour ses 35 années d'élus (1983-1995 : conseiller municipal puis maire-adjoint avec Pierre Couillaud, maire depuis 1995).



Vœux à la population

C'est le 12 janvier 2019 que la Municipalité a invité la population aux traditionnels vœux. C'est l'occasion de faire un tour d'horizon des activités de la commune. De nombreuses activités sont proposées aux habitants, leur diversité en fait une richesse. En 2018, le sport a été mis en avant avec la fusion de plusieurs clubs de foot du secteur afin de former le Canton Aunis Football Club qui regroupe les communes de Saint-Georges-du-Bois, Vouhé, Puyravault, Vandr , Surg res et Saint-Germain-de-Marencennes. Notre Conseil Municipal Jeunes fonctionne bien et nous en sommes fiers, il r alise de nombreuses activit s et b n ficie d'un encadrement efficace d'adultes. Du c t  de la voirie et de sa s curit , des am nagements de rues et de trottoirs ont  t  r alis s rue de Pol on   l'entr e du bourg, rue du Randier et rue Saint-Antoine   Pol on. Du c t  de la zone artisanale g r e par la Communaut  de Communes Aunis Sud, des travaux de voirie sont en cours afin d'accueillir de nouvelles

entreprises. La restauration de l' glise avance   petit pas ... mais l'architecte a commenc  son diagnostic afin de pouvoir lancer les appels d'offres. Les travaux du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat port  par la C.d.C Aunis Sud, avance et sera mis   l'enqu te publique cet  t  afin que vous puissiez vous exprimer. Les  lus communaux et communautaires travaillent aussi sur des sujets qui ont et auront un retentissement sur notre avenir tels que la Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection des Inondations (GEMAPI), le Plan

Climat Air Energie, la valorisation de nos d chets avec Cyclab men  par Cyclad ... Apr s les v ux du Maire et du Conseil municipal des enfants, un montage photos sur une r trospective de la commune a  t  visionn . Et Jean GORIOUX de conclure « Je remercie tous les acteurs associatifs, professionnels ... qui s'investissent dans notre commune,   nos enseignants qui  uvrent pour notre jeunesse,   la gendarmerie,   nos pompiers et   tous ceux qui contribuent   l'am lioration de notre cadre de vie ».



L'armistice du 11 novembre 2019

En ce jour du 11 novembre 2019, Saint-Georges-du-Bois est à l'honneur puisqu'elle reçoit la cérémonie commémorative cantonale en partenariat avec l'Union des Associations Patriotiques des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre du Canton de Surgères et le Conseil Municipal Jeunes. La place de l'église s'est vite remplie autour du Conseil Municipal des Adultes et des Jeunes, des militaires du 515^e régiment du train d'Angoulême, des sapeurs-pompiers de Surgères et de représentants départementaux, des représentants de la Gendarmerie et des institutrices. L'orchestre d'harmonie de Surgères a donné de la voix en chantant La Marseillaise et d'autres chants patriotiques. Les jeunes du Conseil Municipal ont fait une prestation remarquable en lisant des textes et lettres de jeunes partis à la guerre. Dans le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, il est dit : « Depuis 101 ans, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent. La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat. Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière de tout un peuple pour ses combattants. Haut lieu de la Mémoire Nationale, ce « monument aux morts pour la France en opérations extérieures » est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre ». A la fin de la cérémonie, c'est en défilé dans le bourg que tout le monde s'est rendu à la salle Saint-Georges pour prendre le verre de l'amitié et marquer la fin d'une très belle cérémonie.



Le 8 mai 2019

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée traditionnellement en présence des enfants du groupe scolaire « Les Cèdres » accompagnés de leurs instituteurs, du Conseil Municipal Jeunes, des élus georgipolitains, de la population et des représentants des Anciens Combattants. L'appel aux Morts a été fait par les élèves. Dans le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, il est dit : « La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France ». La voix solennelle qui porte ce message dans l'après-midi du 8 mai 1945 est celle qui, depuis le 18 juin 1940, incarne la France dans la guerre. Les paroles du général De Gaulle se mêlent au bourdon de Notre-Dame et aux cloches de toutes les églises, aux sirènes et aux exaltations qui retentissent dans tout le pays. En ce 75^e anniversaire de l'année 1944, la France se souvient de ses libérateurs. Des villages du littoral normand à la flèche de la cathédrale de Strasbourg, de semaine en semaine, le flot de la liberté a recouvert le territoire. A tel endroit, la liberté portait l'uniforme français, à tel autre celui des armées alliées. Ici, l'action des maquis était décisive. Là, l'action commune des soldats et des résistants emportait la décision. Aujourd'hui, nous nous remémorons les déchirures de notre continent et l'ampleur du désastre humain et moral. Ainsi, rassemblés, nous mesurons la valeur de la paix. Elle est notre héritage. Elle est la clé de voûte de la construction européenne. Elle est notre raison de vivre ensemble. Préservons-là ! ». La Municipalité a alors invité tous les participants au vin d'honneur dans la salle de l'École des Garçons.

Réorganisation des services municipaux

Suite au départ à la retraite de Marie-Line Lhomme et depuis le 01 octobre 2019, les services administratifs ont été réorganisés ainsi :



- Véronique qui était chargée de la comptabilité et des finances assure le poste de Secrétaire Générale.
- Charlène qui était chargée de l'accueil et de dossiers internes a la responsabilité de la comptabilité et des finances.
- Leilah qui était en formation de secrétaire de mairie est chargée de l'accueil et de dossiers internes.

Les services techniques vont aussi être réorganisés, suite au départ à la retraite de Patrick Bernardin à compter de février 2020 :

- Aurélie CATEAU assurera un



- accompagnement technique et administratif à l'équipe technique tous les matins dans les locaux des ateliers municipaux.
- Henri TRICHET est plus spécialement chargé des espaces verts, François MICHAUD. Benjamin PANNIER et Laurent LAMY sont plus spécialement chargés des travaux d'entretien (voirie, patrimoine, travaux divers...). Benjamin PANNIER assurera un rôle de coordination technique entre les élus et l'équipe.

Marie-Line Lhomme est à la retraite

En ce 27 septembre, la salle Saint-Georges se remplit peu à peu pour participer au départ à la retraite de Marie-Line Lhomme. En effet, de nombreuses personnes ont été invitées tels que les parents, enfants, petits-enfants, élus, anciens élus, collègues, anciens collègues, stagiaires, remplaçantes et tous ceux qui ont beaucoup représenté tout au long de ma carrière. « J'ai bien sûr une pensée toute particulière pour Monsieur Pierre Couillaud qui nous a quittés récemment, ainsi que pour nos regrettés disparus du Conseil, Marcel Mignot dit « Gaby », Paul Bessagnet, pour ne citer qu'eux » précise Marie-Line. Dans son discours Jean Gorioux retraça la carrière de notre jeune retraitée. « Tu intègres la mairie le 1^{er} novembre 1980 à l'âge de 17 ans, c'est M. Couillaud qui te recrute comme auxiliaire de bureau pour renforcer l'équipe formée à ce moment-là par Charles Gandouet et Jacky Brillouet. Une autre époque : pas d'ordinateurs, peu de téléphones, pas de photocopieur, par contre tout l'attirail du parfait secrétaire : crayons, gommages, encre, plume. Tu as fait tous les postes : accueil, secrétariat, comptabilité manuelle, paie manuelle et enfin, à la suite de Jacky, secrétaire générale depuis 2007, poste où tu t'éclates comme tu le dis souvent. Un des traits profonds de ton tempérament est d'être en permanence dans la projection ; le passé est le passé, on en tire les conséquences et on tourne la page... Sur l'informatique, tu te lances à fond en inscrivant la commune sur différentes expérimentations ». Puis Marie-Line apporta de nombreux exemples de l'évolution de son métier au cours des 38 ans et 11 mois de sa carrière. « Pour me rendre à mon travail, j'effectue le trajet Curé - St Georges à solex et par mauvais temps papa me conduit en 2 CV. Mais à 18 ans, j'obtiens le sésame rose, le permis. Le temps de travail est de 42 heures, 1 samedi sur 2 et les mariages le samedi après-midi. Le quotidien est



rythmé par les tâches administratives mais pas que, puisqu'en cas d'incendie, d'accident de la route, l'alerte est donnée à la mairie. Je dois actionner la sirène des pompiers et prévenir par appel téléphonique les employeurs des pompiers bénévoles. Lors du passage du bouilleur de cru, il faut rédiger les laissez-passer pour autoriser la fabrication de l'eau-de-vie, enregistrer les déclarations de vins et les permis de chasse, tenir à jour les fichiers des vaccinations dispensées gratuitement, préparer les avis à la population lus dans un haut-parleur par le garde-champêtre, tel un camelot ambulant à travers la commune. Dans les années 80, le centre-bourg s'anime autour de commerçants, deux boucheries, deux boulangeries, deux épicerie, deux cafés, deux salons de coiffure et d'un curé. Les services funéraires sont intégralement pris en charge par la commune, notre garde-champêtre conduit le corbillard, une 403 break. Le transport scolaire est assuré au moyen du bus communal, sans ceinture, conduit par un agent de la commune ». Marie-Line a accompagné la municipalité pendant sept mandats et connu deux maires. Et Marie-Line de conclure : « Je vous souhaite à toutes et tous une bonne continuation et tous mes vœux de réussite à Véronique Lamothe dans ses nouvelles fonctions. Je vous remercie pour toutes ces années passées ensemble ainsi que cette réception organisée en mon honneur. Et pour finir, je remets les clés de la maison commune à Monsieur Le Maire ».

Les tarifs communaux 2020

Les tarifs 2019 ont été reconduits sans augmentation pour 2020

Tarifs des salles municipales

Habitants de la Commune	Week-end	Journée
Salle Saint Georges	232 €	162 €
Salle Saint Georges + cuisine	318 €	232 €
Salle du Dragon	139 €	121 €
Salle de l'École des Garçons		113 €
Extérieurs Commune	Week-end	Journée
Salle Saint-Georges	433 €	299 €
Salle Saint-Georges + cuisine	534 €	418 €
Salle du Dragon	249 €	215 €
Salle de l'École des Garçons		150 €
Location Horaire	2020	
Activités Communales	13 €	
Activités Hors Commune	22 €	
+ Forfait nettoyage	22 €	

Tarifs cimetière

	2020
Concession 30 ans	315 €
Concession 50 ans	525 €
Concession perpétuelle	1 000 €

Tarifs columbarium

	2020
Concession 30 ans	672 €
Concession 15 ans	337 €
Concession 1 an	65 €
Dépôt supplémentaire d'urne	54 €

Tarifs des repas à la cantine scolaire - Pour les enfants

FRÉQUENTATION	ÉCOLE MATERNELLE échéance mensuelle	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE échéance mensuelle
1 jour par semaine	Sept. à mai 9 € Juin 11 €	Sept. à mai 10 € Juin 15 €
2 jours par semaine	Sept. à mai 18 € Juin 20 €	Sept. à mai 21 € Juin 21 €
3 jours par semaine	Sept. à mai 28 € Juin 19 €	Sept. à mai 31 € Juin 34 €
4 jours par semaine	Sept. à mai 36 € Juin 28 €	Sept. à mai 41 € Juin 42 €

Pour le personnel de la cantine :

Prix pour un repas : 6,60 €
Forfait hebdomadaire (4 jours) : 23 €
Forfait mensuel (4 jours/semaine) : septembre à mai : 34 € - juin : 36 €

Pour les autres adultes :

Prix du repas : 7 €
Forfait mensuel (4 jours) : 42,50 € - Septembre à mai : 30 € - Juin : 30 €

Tarif bibliothèque : 8 € par adhérent (gratuit pour les enfants)

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 13 membres du cours moyen 2^e année en respectant la parité avec 6 garçons et 7 filles. Le 30 janvier, ils élisent un maire et quatre adjoints. Au cours de cette année, ils ont réalisé de nombreuses actions. Le 20 mars, ils ont visité la gendarmerie de Surgères puis ils ont été acteurs lors de la cérémonie commémorative du 08 mai. Ils ont rencontré le Conseil Municipal Adultes afin de se présenter et d'exposer leurs actions. Dans le cadre des 70 ans de l'Amicale Laïque, ils ont été très actifs en tenant un stand dans le parc dans lequel ils exposaient leurs actions et proposaient un jeu sur la commune. Le 06 avril ils ont participé à la journée citoyenne de nettoyage de la commune aux côtés de la municipalité et de Cyclad. Depuis mars, ils ont préparé très activement et avec beaucoup d'énergie la balade des dragons. Ludovic Lioret les a accompagnés et Jacky Brillouet a mis en valeur sa mémoire historique de la commune compte tenu de ses compétences. Lors de la fête de la musique du 21 juin, ils ont été aux côtés des Petits Galopins pour assurer l'animation. Le 13 juillet à l'occasion de la fête nationale, ils ont organisé leurs mini-olympiades. Le 28 septembre, ils ont participé au rassemblement des conseils municipaux jeunes du territoire. Le 30 octobre, ils ont posé les panneaux explicatifs des sites et inauguré la balade des dragons (voir article). Puis le 11 novembre, ils ont été très actifs lors de la cérémonie cantonale de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 (voir article). Encadré par des élus (Pascale Berteau, David Pacaud, Gérard Bayle et Jean-Michel Jourdain), le Conseil Municipal Jeunes fait partie de la vie locale et nous en sommes très fiers. C'est une belle expérience de la vie citoyenne et associative.

Conseil Municipal Jeunes

Maire : Calie Renouf
1^{er} adjoint : Luna Deslandes
2^e adjoint : Clément Petit
3^e adjoint : Nino Chatelier
4^e adjoint : Sarah Flaire

Conseillers : Nils Airault, Niels Cordeau, Naoya Pierrot, Hugo Vidal, Emma Bernardeau, Zoë Chapot, Juliette Coutant, Mathilde Rody

Les jeunes sont aidés et suivis par Valérie Renouf et Maîtresse Jessica (Jessica Airault)

Le nettoyage de la commune : un acte de civisme

Le nettoyage de la commune de Saint-Georges-du-Bois organisé par le Conseil Municipal Jeunes s'est déroulé le samedi 6 avril 2019 de 9h à 12h. Les enfants se sont vraiment investis malgré une météo pluvieuse. Quelques georgipolitains nous ont rejoints dont les chasseurs avec leurs remorques pour pouvoir ramener tous ces déchets sauvagement jetés dans la nature. Grâce à l'aide des 70 personnes présentes, nous avons ratissé fossés et routes et ramassé :

1 bac de 660 litres et 2 bacs de 240 litres d'ordures ménagères

1 bac de 660 litres et 2 bacs de 240 litres d'emballages

2 bacs de 130 litres de verres

4 m³ de déchetterie dont 22 pneus, 1 matelas, 1 canapé,

1 lavabo, 1 miroir, 1 valise, des bidons etc...

« Comment peut-on jeter tout cela alors que des déchetteries proches de chez soi existent sur notre territoire ? C'est vraiment impressionnant ? Quel manque de civisme et de manque de protection de notre nature qu'il est pourtant indispensable de préserver » martèle Pascale Berteau, Maire-adjoint. A midi et après concertation avec Alexandre BOUCHERIE de Cyclad, nous avons organisé un pique-nique zéro déchet.



« Grâce à ses explications claires et précises, ce fut un succès et tout le monde a joué le jeu avec pique-nique sans papiers et sans emballages... C'est donc possible » précise David Pacaud, Conseiller municipal. Merci à Cyclad pour sa collaboration à cette journée ainsi qu'aux georgipolitains pour leur aide si précieuse. Merci au Conseil Municipal Jeunes pour cette précieuse initiative. « Comment peut-on jeter tant de déchets... dans une société où de nombreux moyens de tri existent et que chaque citoyen paie. C'est lamentable et inacceptable » précise l'ensemble des personnes présentes. Nous renouvelerons l'opération l'année prochaine en espérant ramasser moins de déchets.

La balade du dragon

Le Conseil Municipal des Jeunes de la saison 2019 a décidé de réaliser une action de découverte de la commune appelée « La balade du dragon ». Pourquoi le dragon ? En effet l'emblème de la commune repose sur la légende de « Saint Georges terrassant le dragon » qui date sans doute du VII^e siècle. Un travail de recherches historiques et de mise en forme a été réalisé par les jeunes et encadré par Jacky Brillouet et Ludovic Lioret. Le club photo a fourni les photos anciennes. Les services techniques ont réalisé les supports sur lesquels repose un plateau du genre parchemin issu des cèdres du parc tombés lors de la tempête de 1999. Ce sont 20 panneaux qui ont été posés ce 30 octobre en présence des jeunes, de quelques élus et des personnes encadrant les jeunes. Sur chaque panneau, un texte retrace l'histoire du lieu. Un premier retrace l'histoire puis Saint Georges et le dragon, la mairie, le Panthéon, le square du 19 mars 1962, le parc, la table sculptée, la grotte, l'arbre blanc, le

panneau d'information, le café/hôtel de la gare, la maison du garde-barrière, le terrain de bi-cross, la venelle des écoliers, l'école des garçons, le Curé, la passerelle de Coursay, l'arbre du centenaire, le monument aux morts, l'église Saint Georges. Pascale Berteau Maire-adjoint et David Pacaud Conseiller municipal sont les référents de ce Conseil Municipal des Jeunes.



L'action sociale

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vise tous les dossiers de demande d'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie). Il donne quelques infos pratiques concernant la vie à domicile pour les plus de 70 ans.

Les services à la personne

Selon vos besoins, différents services existent à domicile pour effectuer les missions suivantes :

- petits travaux de bricolage et jardinage...
- tâches de la vie quotidienne : ménage, courses, entretien du linge, préparation des repas...
- aides liées à la perte d'autonomie : aide à la toilette, habillage, accompagnement pour les sorties extérieures...

Pour employer une personne chez soi, trois modes d'emploi sont possibles :

- L'emploi direct ou emploi de gré à gré : vous recrutez, employez et rémunérez vous-même l'intervenant(e).
- Le mandataire : vous êtes l'employeur de votre intervenant(e). Le service d'aide à domicile en charge du mandat vous met en relation avec le personnel et réalise certaines tâches. Vous réglez le salaire à votre employé(e), les frais de gestion au service mandataire et les charges aux organismes sociaux.
- Le prestataire : vous êtes client du service qui emploie et met à disposition son personnel. vous réglez la prestation réalisée sur facture mensuelle.

Le portage des repas

Vous rencontrez des difficultés ponctuelles ou durables pour préparer vos repas. Ces derniers peuvent vous être livrés à domicile.

Au besoin les menus sont adaptés à votre régime (par ex. hyposodé, diabète...) et à vos difficultés (repas mixés...).

La téléassistance

Ce dispositif assure votre sécurité 24h/24; en cas de chute, malaise, vous pouvez être directement mis en relation avec une centrale d'écoute et d'intervention d'urgence. Certains prestataires proposent des services pour les

personnes désorientées (géolocalisation, détecteur de chute...).

Les aides techniques

En complément de l'aide humaine vous pouvez bénéficier d'aides techniques individuelles permettant de :

- Maintenir ou améliorer l'autonomie dans la vie quotidienne, la participation à la vie sociale, les liens avec l'entourage ou la sécurité de la personne.
- Favoriser l'intervention des aidants qui accompagnent la personne, favoriser ou accompagner le maintien ou le retour à domicile.

Des aides techniques peuvent vous faciliter la vie quotidienne :

ex : marchepied, barres d'appui, siège de bain, rehausseur pour les sanitaires, monte-escalier, déambulateur...

Votre caisse de retraite et votre complémentaire santé (mutuelle) peuvent compléter le remboursement de certains équipements lorsque la sécurité sociale ne le prend pas en charge.

Ces aides peuvent être financées dans le cadre de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie)

Cette année nous avons étudié une vingtaine de dossiers APA.

CCAS/CIAS : le CCAS reçoit les dossiers de demande d'aide financière qui lui viennent du CIAS. Il délibère et la commission permanente du CIAS décide de l'aide attribuée. Une douzaine de dossiers concernant la commune ont été examinés.

Les dossiers concernant l'épicerie solidaire sont directement visés par le CIAS.

Le CCAS participe également à la collecte au profit de la Banque Alimentaire.

C.C.A.S : Centre Communal d'Aide Sociale (Commune Saint-Georges du Bois)

C.I.A.S : Centre Intercommunal d'Aide Sociale (Communauté de Communes Aunis Sud).

Contact : Mayder Facione, Maire-adjoint.

La Halte du cœur



L'association **La Halte du Cœur**, reconnue d'intérêt général, propose depuis 1986 **une aide alimentaire auprès de personnes en situation de précarité** et vivant en milieu rural. Cette aide alimentaire se présente sous la forme d'un colis de taille unique, composé de manière équilibrée et de façon à se rapprocher au maximum d'un caddie classique. Basée à Beaupréau (49), la Halte du Cœur réalise aujourd'hui 63 distributions de colis alimentaires par mois réparties **sur 8 départements** (région Pays de Loire et départements limitrophes).

A travers cette distribution de colis alimentaires la Halte du Cœur s'est donné pour objectif de « contribuer à remettre debout des personnes et des familles en situation de précarité ponctuelle ou durable, en apportant une aide alimentaire participative de qualité, en milieu rural, tout en respectant la dignité de la personne ».

La Halte du Cœur ne bénéficie d'aucune aide financière. Elle s'appuie sur un fort réseau partenarial de mécénat complété par une participation financière de 48 € demandée à chaque colis (soit environ 1/3 de sa valeur commerciale estimée).

En 2018, la Halte du Cœur a redistribué pas moins de **3 000 tonnes de denrées alimentaires** reçues pour la plupart en dons de nos partenaires industriels de l'agroalimentaire. Cette forme de redistribution solidaire est une belle manière de **lutter contre le gaspillage** alimentaire tout en venant en assistance à un public fragilisé par le contexte socio-économique actuel. Cette même année, nous avons ainsi redistribué l'équivalent de **6 000 000 repas** auprès de plus de 3 000 familles.

Si vous désirez faire une demande d'aide alimentaire auprès de la Halte du Cœur, téléchargez le dossier d'inscription sur le site Internet : www.haltesducoeur.org. Vous pouvez aussi faire la demande par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02 41 63 51 59.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !

Travaux réalisés par les services techniques



Pendant l'année 2019, de nombreux travaux ont été réalisés par les Services Techniques Municipaux.

Compte tenu de l'importance du patrimoine communal en bâtiments, logements, équipements scolaires, culturels et sportifs, des travaux d'entretien sont effectués par les services techniques. Le personnel technique a notamment réalisé des travaux :

Aux écoles : Des travaux de pose de panneaux acoustiques au plafond de la cantine et des panneaux d'information pour les jeux ont été réalisés. Des porte-serviettes ont été posés à la cantine et des peintures au sol réalisées.

Voirie : De l'entretien de la voirie en calcaire et en enrobé est réalisé chaque année. Du débroussaillage, de l'élagage, du broyage, du débranchage et des tailles d'arbres sont régulièrement effectués. Les fossés sont entretenus notamment par la reprise des têtes de buses permettant un bon

écoulement des eaux. Des aménagements de signalisation ont été réalisés rue du Fourneau et rue du Chemin Vert, et de parkings rue du Blanchet et du Fourneau à Poléon.

Espaces verts :

Comme chaque année, les espaces verts ont été entretenus (tonte, nettoyage, plantation des fleurs...). L'espace de la source du Curé a été aménagé avec la pose de bancs et la création d'un terrain de boules. Les filets des tables de ping-pong ont été réparés. Un terrain de boules a été créé rue de la Sarrazine.

Divers et variés :

- Nombreux travaux d'entretien des espaces verts.
- Installations des nombreuses manifestations communales et associatives.

Depuis l'arrêt des désherbants, l'entretien du cimetière est compliqué. Les allées ont tout de même été nettoyées et des concessions ont été débroussaillées.

La restauration de l'église



Comme vous le savez, l'église de Saint-Georges-du-Bois est fermée depuis le 12 décembre 2014 par arrêté municipal suite à une visite du bureau Veritas qui avait conclu à un certain nombre de dangers pour le public. A la demande du Conseil Municipal, c'est le cabinet d'architectes spécialisés en patrimoine « Cabinet AUBIN Nathalie-Jérôme BAGUET » de La Rochelle qui a supervisé toute l'étude technique et financière du projet. Cette longue phase d'étude était nécessaire afin de bien cibler les priorités du chantier. Certaines priorités comme la consolidation de la charpente du clocher suite à des anciennes attaques d'insectes n'étaient pas identifiées au début du projet. Afin de conserver la même enveloppe budgétaire (financement communal par la vente

d'immeubles et financement par la Fondation du Patrimoine, 131 476 € début novembre), des choix ont été faits. Pour la nef, les travaux de charpente, reprise des arases de murs, réfection de la couverture sont quasiment achevés. Pour cette fin d'année 2019, les entreprises s'orientent maintenant vers les travaux de charpente du clocher, la préparation du nouveau plafond de la nef avec isolation et reprise de l'installation électrique.

La fin des travaux est donc envisagée pour l'été 2020, sauf événement imprévu qui pourrait retarder le chantier. Nous ne manquerons pas de vous annoncer la fin des travaux qui marquera la réouverture de l'église de Saint-Georges.

Contacts : Gérard Bayle, Maire-adjoint, Vincent Perrier, Conseiller municipal



Les entreprises retenues pour la réhabilitation sont au travail :

Architectes : Nathalie Aubin & Jérôme Baguet
Gros œuvre : Dagand Atlantique
Charpente, couverture, plâtrerie, paratonnerre : SARL Pasquereau
Menuiserie : Menuiserie Ouvrard SAS
Serrurerie, électricité, sécurité, incendie : CGV Energie

Le PLUi-H : où en est-on ?



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et son volet Habitat (PLUi-H) est en cours d'élaboration depuis 2016 dans le cadre de la compétence exercée par la Communauté de Communes Aunis Sud et confié au service urbanisme de cette dernière. Il sera finalisé en début d'année 2019 et s'appliquera aux 24 communes de la CdC avec une cohérence géographique.

Quelles conséquences pour vous au quotidien ?

Le PLUi-H va remplacer toutes les règles d'urbanisme auparavant gérées au niveau communal. Le PLUi-H est avant tout un projet politique des élus du territoire pour les années à venir.

Quatre types de zone sont désormais appliqués à notre territoire, les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N). Le règlement de chaque zone a été défini.

Conformément aux lois d'aménagement du territoire et pour répondre aux objectifs de limitation de la consom-

mation du foncier agricole, la surface pour la commune de Saint-Georges-du-Bois est fixée à 6,25 ha pour la création de nouveaux lotissements et de nouvelles zones habitées pour la durée 2018-2030. Ces nouvelles zones ont été identifiées et répertoriées dans un programme d'opérations appelé OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) construit par les élus de Saint-Georges puis transmis à Aunis Sud. Concrètement, certaines parcelles cadastrales ont donc changé de zonage et donc de destination, surtout afin de limiter l'extension des zones habitées en périphérie des bourgs et des villages pour favoriser la densification du bâti rural et urbain à travers deux outils la construction des dents creuses et la division parcellaire.

Le PLUi-H limite aussi l'extension des surfaces destinées aux activités économiques.

Comment s'informer ?

Vous avez pu assister aux différentes réunions et permanences organisées par Aunis Sud dans le cadre de la préparation du PLUi-H. Vous avez également pu prendre connaissance en mairie des différents documents pendant la période d'enquête publique avec le Commissaire enquêteur. Des documents sont régulièrement distribués aux habitants dans le journal communautaire.

Calendrier de la procédure

Le Commissaire enquêteur rendra ses conclusions fin novembre compte tenu des nombreuses contributions. Après une première présentation du PLUi-H d'Aunis Sud aux services de l'État, des modifications sont en cours pour répondre aux remarques et rendre le projet conforme aux attentes des élus d'Aunis Sud et des services de l'État.

L'approbation est toujours prévue pour janvier 2020.

Contact : Vincent PERRIER, Conseiller Municipal

Le concert pour l'église

Le 01 février 2019, les paroissiens et les associations de la commune se sont donné la main pour l'organisation du concert au profit de la restauration de l'église. Le groupe Christ'of Music animé par le père Christophe, curé de la paroisse St Joseph en pays Surgérien, a enthousiasmé le public venu nombreux écouter des variétés françaises comme internationales. Cet événement a été déclencheur pour les dons à la fondation du patrimoine qui a enregistré 10000 € supplémentaires (y compris les dons versés pendant le concert) dans le mois qui a suivi. Au-delà de ce succès financier, il faut souligner combien chacun a joué le jeu ; le concert a eu de l'écho dans et à l'extérieur de la commune.

L'église date du XV^e siècle. Suite à un incendie au XVII^e siècle, elle a subi des modifications. Au début des années 1990, un violent orage affecte le clocher qui est refait avec une couverture en ardoises. Dès 2001, un diagnostic met en avant des dysfonctionnements. Avec un projet de rénovation en main, la recherche de financements s'avère infructueuse (rien de l'État, ni du Département, ni de la Région...). En 2014, lors de sa fermeture, une contractualisation est faite avec la Fondation du Patrimoine afin de pouvoir collecter des fonds. Deux immeubles communaux (ancienne Poste et maison rue du Panthéon) seront vendus pour aider au financement. Depuis 2015, les habitants se mobilisent au travers des associations pour organiser des manifestations au profit de la restauration de l'église.



L'eau et l'assainissement

En application de la loi « NOTRE », la gestion de l'eau potable pour la commune de Saint-Georges-du-Bois est une compétence optionnelle de la Communauté de Communes Aunis Sud depuis le 1^{er} janvier 2018.

La gestion de l'assainissement que la loi « NOTRE » devait aussi confier à la CDC, à compter du 1^{er} janvier 2020, a été reportée au 1^{er} janvier 2026 et reste donc une compétence communale.

Le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime nouvellement rebaptisé « Eau 17 » conserve la gestion de ces compétences. La société SAUR est délégataire 'eau potable' en application du contrat mis en place le 1^{er} janvier 2018 par Délégation de Service Public avec la commune de Surgères. La société SAUR est également délégataire « assainissement » pour Saint-Georges-du-Bois.

Les chiffres clés sont :

EAU	2017	2018	Observations
Clients		922	
Volumes mis en distribution	80 623	81 533	En m ³
Volumes consommés	73 125	72 980	En m ³
Rendement	94.8	92.7	%
Indice Linéaire de perte	0.38	0.56	En m3/km/j
Coût du m ³ pour 120m ³		2.43	En €/m ³ pour 120m ³ annuel

ASSAINISSEMENT	2017	2018	Observations
Clients	782	789	
Volumes sujet à assainissement	60 446	59 482	En m ³
Quantité de boues évacuées	53 618	0	En tMS (tonne Matière Sèche)
Linéaire réseau	21 398	21 746	En mètres ; 12 postes de relèvement
Indicateur qualité	100	100	12 bilans journaliers
Coût du m ³ pour 120m ³		3.06	En €/m ³ pour 120m ³ d'eau potable achetée

Délégué municipal et communautaire :

Jean-Michel Jourdain est délégué auprès d'Eau 17 pour l'assainissement communal ; jusqu'à échéance du mandat municipal, il est également délégué eau potable pour la CdC Aunis Sud.

Travaux eau et assainissement

En 2018, des travaux ont été réalisés rue Eugène Biraud et rue de l'Industrie (dans la partie zone artisanale) afin de créer des nouveaux postes de relevage. Au centre du bourg, rue de la Micourie, une extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été réalisée. A la station d'épuration, deux lits d'infiltration ont été construits.



Lit d'infiltration en cours de réalisation.



Lit d'infiltration en utilisation.

La voirie

La voirie est un des postes budgétaires importants de la commune, mais bien sûr insuffisant face aux besoins d'entretien à réaliser chaque année. Les travaux de voirie réalisés par les services techniques apparaissent dans l'article « les travaux réalisés par les services techniques ».



Le grand événement de l'année reste l'arrivée de la fibre optique sur la commune. Le bourg de Saint-Georges et les villages de Poléon, Chaillé et Curé sont raccordables. L'opération s'est déroulée sans trop de heurts même si, çà et là, il reste quelques trous ou câbles... Les foyers qui sont maintenant raccordés n'ont pas manifesté de mécontentement, bien au contraire ... Par contre pour les villages de Fortenuzay et de La Grange du Commandeur, le raccordement n'est pas possible en l'état. En effet l'entreprise CIRCET, mandatée par ORANGE, avait proposé l'implantation de poteaux, chose que nous avons refusée considérant qu'à l'heure de l'enfouissement des réseaux, il n'était pas cohérent de faire passer un réseau à partir de poteaux. L'entreprise CIRCET est en contact avec ORANGE afin de prévoir un réseau enterré ; nous avons bon espoir d'avoir une solution favorable... sous un délai acceptable...

Les allées du cimetière viennent d'être ensemencées. Sur les conseils d'un technicien, nous avons choisi la fétuque ovine, plante peu exigeante en eau. Elle s'adapte bien à ce type de sol, et a un bon pouvoir couvrant empêchant la prolifération d'espèces indésirables. Néanmoins, il reste le problème des espaces privatifs. Il conviendra donc à chacun d'entretenir les tombes de famille afin d'éviter la montée en graines.

Contact : Alain GRASSET, Maire-adjoint.



L'urbanisme

L'activité urbanisme se traduit principalement par la mise en place du PLUi-H (voir article réalisé à ce sujet).

L'activité urbanisme se traduit également par les dépôts de permis de construire et les déclarations préalables de travaux (démarches à effectuer lors de travaux de faible importance non soumis à permis de construire).

En 2019, 14 permis de construire ont été déposés contre 20 en 2018. En ce qui concerne les déclarations préalables de travaux, 29 ont été remises à la mairie contre 45 en 2018.

Le lotissement LE GEORGIPOLITAIN est porté par la commune de Saint-Georges-du-Bois. Situé rue de la Métairie, il est prêt à accueillir des personnes qui souhaitent investir et vivre sur le territoire de notre commune. Quelques ventes de parcelles ont été réalisées, parlez-en autour de vous !



Les travaux du patrimoine

De nombreux travaux liés à l'entretien du patrimoine communal ont été décidés par la commission patrimoine sous la houlette de Gérard Bayle, Maire-adjoint, et réalisés soit par des entreprises soit par les services techniques.

Le monument aux morts a été remis en état pour un coût de 3 300 €. Entre l'entrée du groupe scolaire et la chaufferie collective, un parking destiné au personnel des écoles a été aménagé pour 7 000 €. Les logements communaux ont aussi été améliorés (changement de radiateurs et de volets) pour un coût de 3 000 €. Aux écoles des dépenses de l'ordre de 1 500 € ont été réalisées (chasse d'eau, panneaux photovoltaïques, protection du grillage). Deux aires de jeux ont été créées à la Sarrazine et à l'Espace Suzon Boucard pour un coût total de plus 9 000 €. Parmi les investissements souhaités depuis quelque temps, un parcours de santé est en cours de création à côté du terrain de tennis sur l'Espace Suzon Boucard pour un coût de près de 20 000 €.



Les Calèches de l'Atlantique

Installé depuis huit ans à Poléon, Robert Bouffard est un passionné de chevaux. « Je mets en valeur la tradition en renouant avec la traction animale ». Robert possède sept chevaux de trait de races différentes (Breton, Percheron, Cob Normand, Ardennais). Il réalise son activité grâce à l'entité qu'il a créée « Les Calèches de l'Atlantique ». Les Calèches de l'Atlantique proposent de nombreuses prestations telles que les mariages, les baptêmes, les fêtes de famille, les brocantes, les marchés de Noël ... Il intervient aussi dans des animations dans des écoles, des centres aérés, des maisons de retraite. Quand Robert parle de sa passion, il utilise des mots comme : « le respect de l'animal, son confort, sa symbiose avec son compagnon ». Cette splendide calèche peut transporter 18 personnes (dont 3 à 4 en fauteuils roulants), tractée par deux magnifiques chevaux de trait, « et bientôt quatre » précise-t-il. Sa compagne Sabine Bougneux est aussi une passionnée de chevaux : « Apprenez à écouter ce que le cheval murmure à vos oreilles » explique-t-elle. Avec ses chevaux de trait, Robert réalise aussi des activités de débardage de bois à la demande des agriculteurs.



Contact : Robert Bouffard
303, rue du Château - Poléon
17700 Saint-Georges du Bois
06 80 22 37 10
lescalechesdelatlantique.17700@orange.fr
page facebook

Aruna Ayurveda : Médecine Indienne

ARUNA AYURVEDA est une entreprise nouvellement implantée sur Saint-Georges-du-Bois. Aurore EVENS, praticienne ayurvédique et ingénieure en biologie, vous apporte toute la sagesse de la médecine indienne au travers de consultations, massages et soins corporels. L'ayurveda est le tout premier système de médecine. Il est composé de deux mots sanskrits : Ayur signifiant la vie dans le sens de la longévité et Veda ayant trait à la connaissance, d'où l'idée de l'appeler « SCIENCE DE LA LONGEVITE ». Cette médecine holistique apporte une compréhension des réactions de notre corps face aux influences extérieures (alimentation, activité, climat, profession, blocages émotionnels...) et permet de rétablir l'équilibre entre le corps, l'esprit et l'âme. Avec une intention éducative, préventive mais aussi thérapeutique, l'accompagnement se positionne comme un allié de votre santé en soulageant les troubles chroniques ou en optimisant la prise en charge thérapeutique. Des troubles, tels que diarrhée, aménorrhée, reflux gastrique, eczéma, diabète, angoisse, fibromyalgie peuvent être traités (listes non exhaustives). A l'issue d'une consultation, des conseils en phytothérapie, hygiène de vie et alimentaire ainsi qu'en soins corporels vous seront proposés. Les massages et soins qu'en à eux, permettent

de débloquer et déverrouiller les tensions dans certains canaux et de refaire circuler l'énergie.

Pour celles et ceux qui souhaitent découvrir cette science autour de partage, Aurore propose des ateliers de cuisine ayurvédique afin d'être un appui pédagogique dans vos modes alimentaires. Votre rapport à l'alimentation va changer pour le bien de votre corps.



Contact :
ARUNA AYURVEDA, Aurore Evens
www.aruna-ayurveda.fr
07 60 22 47 57
aruna-ayurveda@outlook.fr
45, Rue de la Closerie
17700 Saint-Georges du Bois
(lotissement Le Georgipolitain)

La chasse (ACCA)

L'association Communale de Chasse Agréée (ACCA) fonctionne bien. Cette année, elle compte 93 adhérents, avec une évolution de 14 personnes supplémentaires soit une poussée encourageante. Nous réalisons plusieurs activités telles que le dîner dansant, les grillades et les moules-frites. Pendant la chasse aux battues, nous nous retrouvons autour d'un repas par mois afin de finir la journée de façon conviviale. Nous participons également aux activités communales en étant acteur de la randonnée semi-nocturne et de la journée citoyenne de nettoyage de la commune avec les jeunes. Chaque année, des opérations « agrainoirs » et « points d'eau » pour le gibier sont organisées sur le territoire. L'été dernier, nous avons distribué 30 000 litres d'eau ! Tous les ans, nous participons à des journées sécurité ou hygiène alimentaire pour le grand gibier.



Dates à retenir :

- Dîner dansant le 14 mars 2020
- Assemblée générale le 05 juin 2020
- Grillades le 15 juin 2020
- Moules-frites le 05 septembre 2020

Le bureau de l'ACCA est composé de :

- Président : David Pacaud
- Vice-président : Philippe Jacques
- Secrétaire : Damien Chatelier
- Secrétaire-adjoint : Philippe Granclaire
- Trésorier : Christian Pacaud
- Trésorier-adjoint : Jean-François Lamothe
- Membres : Jean-Michel Brotier
Thierry Landré, Lionel Senard

Gymnastique Volontaire

Tout le monde le sait, la pratique régulière d'une activité physique même à intensité modérée a des effets bénéfiques sur l'amélioration de la santé. Il faut savoir qu'une séance de gymnastique volontaire permet de travailler la souplesse, le renforcement musculaire, l'habileté motrice, la communication motrice, l'équilibre et le cardio-respiratoire. C'est pourquoi la gymnastique volontaire permet de se retrouver dans une ambiance de convivialité et de bonne humeur afin de pratiquer une activité physique et sportive. Le matériel utilisé est varié : cordes, ballons, élastiques, haltères, steps, etc... Parfois, les séances se font en musique (échauffement, danses). A partir du mois de mai, nous marchons autour de St-Georges. En 2018-2019, nous avons organisé la marche du Téléthon comme tous les ans, le samedi 7 décembre 2018. Une somme de 252 € a été collectée pour 27 marcheurs. Nous avons marché le dimanche 19 mai avec 2 circuits de 8 km et 11 km. Le soleil était au rendez-vous avec 64 participants, le tout dans une bonne ambiance. Puis, nous avons effectué la sortie de fin d'année sur Saintes, le matin avec la visite des arènes et de la ville de Saintes. A midi, nous avons pique-niqué à Taillebourg et découvert les alentours du château. Nous avons terminé sur Port d'Envaux avec la visite du château de Panloy. L'an passé, nous étions 31 adhérents dont 4 hommes, car il faut savoir que la gymnastique volontaire est aussi ouverte aux hommes. Alors, pour éviter

les pièges de la sédentarité et mener une vie sociale épanouissante. BOUGEZ !!!!! Prenez votre Capital santé en main. Venez nous rejoindre le jeudi soir à partir de 20 h 30 à la salle St Georges.

Contacts : Babeth Marchet : Présidente 06 87 96 94 18
& Betty Viaud : animatrice 06 67 68 70 97



Amicale laïque



Les sections :

Le scrabble en duplicate

Cette activité a lieu à l'école des garçons tous les lundis et se joue en duplicate. La séance débute à 14h. Si vous aimez le scrabble venez nous rejoindre.

Contact : Mireille DUME
05 46 55 42 77

Informatique

Vous avez envie de découvrir et apprivoiser l'informatique ; venez nous rejoindre le vendredi matin de 10h15 à 12h à la Bibliothèque de Saint-Georges-du-Bois. Annick, Brigitte et Martine vous attendent pour leur atelier dans une ambiance conviviale et sympathique.

Contacts : Annick DULPHY - 05 46 27 93 94
Brigitte ASCHENBRENNER - 05 46 56 64 01
Martine PRANEUF - 05 46 42 00 74



La Chorale



L'Écho du Bois, section de l'Amicale laïque compte pour l'année 2019/2020, 33 adhérents.

Notre chef de chœur, Jacqueline Lagedamon, avec patience et gentillesse nous fait répéter le lundi soir de 20h30 à 22h30 à la salle du Dragon. Notre répertoire est plutôt contemporain. Nous avons participé le 23 mars à une rencontre vocale avec 5 autres chorales à Burie. Le 24 mars 2019 nous avons été invités à Rochefort pour une rencontre de chorales. Le 13 décembre, concert à 20h30 avec la chorale de Dompierre sur Mer à l'église de Saint Pierre la Noue. Le 14 décembre, concert à 20h30 avec la chorale de Saint Hilaire la Palud à l'église de Saint Saturnin du Bois. Le 26 janvier 2020 à 15h, concert au profit des restos du cœur à Castel Parc à Surgères. Notre chorale est ouverte à tous ceux qui aiment chanter dans la joie et la bonne humeur. Nous sommes toujours en recherche de basses et de ténors, avis aux amateurs. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Contact : Catherine GRASSET 05 46 27 94 59

Les Georgipolipeintres



Cette année 2019 a été pour l'atelier une belle année avec notre exposition à l'Office de Tourisme de Surgères du 25 février au

18 mars. Nous avons eu un franc succès avec des belles réalisations exposées. Les ateliers du mercredi se déroulent toujours dans la bonne humeur et la réussite. Ces ateliers ont lieu à la salle de l'école des garçons le mercredi de 15 h à 18 h tous les quinze jours.

Contact : Nicole Barbateau 06 83 34 01 41

Atelier loisirs créatifs et découvertes



Depuis début octobre les loisirs créatifs ont redémarré, et c'est avec enthousiasme que les participants se retrouvent un mardi sur deux de 14 h à 17 h à la salle de l'école des garçons. N'hésitez pas à pousser la porte pour nous rejoindre. Contact : Nicole Goffin : 05 46 34 12 18.

L'expression musicale

La section « Expression Musicale » est une section de l'Amicale laïque permettant aux musiciens de la commune de venir répéter dans une salle communale. Le garage est froid et les parents ne supportent plus le bruit ; les basses de l'ampli risquent de réveiller les enfants ? La section est là pour ça ! La section, comme son nom l'indique, est un espace d'expression par la musique. Depuis la mi-novembre, le créneau de répétition est le mercredi soir de 20h30 à 23h30 à la petite salle (salle du Dragon).

Les groupes désireux de venir répéter sont invités à nous contacter afin de définir un créneau pour leur formation. Les musiciens en quête d'un groupe peuvent aussi nous contacter. Nous

nous proposons de faire le lien en fonction des affinités et styles musicaux recherchés. Un planning est réalisé tous les 6 mois environ afin de répartir

les créneaux entre les différentes formations. Informations importantes dans l'organisation des répétitions : aucun matériel de sonorisation n'est disponible, les prises électriques sont très peu nombreuses (prévoir rallonges et multiprises). Le respect du voisinage est bien entendu



requis étant donné l'heure du créneau de répétition.
Contact : Nicolas Bessonnet - bonobo.npb@gmail.com - 06 52 58 62 27 - Nicolas Le Roy : 06 45 17 89 93 - Nicolas Potet : 06.10.98.30.69

Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de s'appeler Nicolas pour rejoindre la section Expression Musicale !!!!

Soirée Cabaret



Le cabaret Saint Georges 2020 avec son nouveau spectacle « Rêves » aura lieu le samedi soir 21 mars, entrée : 12 € et le dimanche 22 mars midi, avec repas, entrée : 32 €. « Venez rêver avec nous ».

Contact : Joël Sarcy 06 73 18 89 22

Le jardinage

Après environ deux ans d'absence, la section jardinage de l'Amicale laïque va reprendre pour la saison prochaine. Plusieurs foyers sont toujours désireux d'obtenir un bout de terrain pour en faire un potager familial. C'est



l'occasion pour certains de se nourrir de leurs propres plantations, de partager, d'aborder une démarche écologique ou bien de renouer leurs liens avec la terre et la nature. Au bout de la rue de la Garenne, tout près du pont de Coursay, se trouve un terrain municipal divisible en plusieurs parcelles. C'est à cet endroit que les jardins partagés existaient auparavant et vont être repropoés aux habitants de la commune en 2020. A l'heure actuelle, une personne est en charge de rassembler une liste des intéressés. Suite à cette inscription, une réunion de lancement sera proposée afin de définir ensemble des conditions, règlements et responsabilités de ce projet. Sur la base de l'ancien fonctionnement, l'activité est à recréer et à réinventer totalement. Pour être membre de l'Amicale laïque et avoir la possibilité de jardiner sur un bout de parcelle, une simple cotisation de 17 euros annuelle devra être réglée.

Contact : Guilain Couttenier au 06 66 91 57 24

Le théâtre d'improvisation

Suite l'assemblée générale de l'Amicale Laïque du 18 octobre (sur proposition de Willy Vignaud-formateur, comédien) il a été décidé d'accueillir une section « théâtre d'improvisation » ouverte pour les adolescents (14 / 17 ans) et les adultes (+ de 18 ans).

Ces ateliers sont ouverts à tous (débutants ou non). Il s'agira d'aborder de manière joyeuse et ludique une pratique du jeu de théâtre qui offre un horizon illimité du côté de nos imaginaires... rien de tel pour inventer, partager, combattre le stress et affronter le « grand oral » public (spectacles, matchs d'improvisation, performances, etc) toujours dans la bonne humeur !

Ce jeu de théâtre voit le jour au Québec, sous la gouverne du Théâtre Expérimental de Montréal et de Robert Gravel qui souhaitait expérimenter de nouvelles formes de théâtre et également une approche différente du public. Son souhait : « essayer » de casser l'élitisme du théâtre. Il a l'idée d'utiliser la forme du sport, en parodiant le sport national du Canada, le hockey sur glace.

Imaginez deux équipes de cinq comédiens qui improvisent sans filet (après 20 secondes de réflexion), vêtus d'un maillot de hockey, dans une patinoire sans glace (un décor qui fait « comme si c'était »), avec un arbitre, une ambiance musicale... tout pour faire un cocktail joyeux.

Le public est invité (grâce à des cartons de couleur) à se prononcer sur ses préférences, son vote attribuera les points... Ambiance garantie ! La pratique du théâtre d'improvisation est un excellent outil de « bien-être », il libère (et quand l'ibère passe... le printemps n'est pas loin !) l'esprit, le corps, la confiance... Il développe le sens de l'écoute, le partage, l'énergie et donne des clefs pour « combattre » la timidité, vaincre les appréhensions, le stress. Les premières séances sont gratuites, une journée porte ouverte (elle aussi gratuite) est prévue pour bientôt ainsi qu'une soirée « les z'imagineurs » où les comédiens donneront à voir, à entendre des « histoires inventées » en direct... Vive le théâtre de l'éphémère !

Contact : Willy Vignaud

103, rue d'Argenton - Curé - 17700 Saint-Georges-du-Bois
06 10 49 14 15 imajikom@orange.fr



« rien ne sert de se cacher... tout est improvisé ! » (Cie Imp'Act, tous droits réservés)

Les activités

L'Amicale laïque : une dame de 70 ans



Dès 9 h, ce 11 juin, le parc municipal était jonché de stands présentant les activités de l'Amicale laïque afin de fêter les 70 ans de cette association georgipolitaine. En effet, c'est en 1949 que Monsieur HERVE, l'instituteur, eut l'idée de créer cette association. Pendant toutes ces années, elle a réalisé de nombreuses activités toujours très suivies par les habitants. Elle fait partie du paysage et propose actuellement de nombreuses activités qui étaient chacune présentée sous des tivolis. La section Cabaret exposait ses costumes utilisés lors des spectacles « Cabaret Saint Georges ». La section « Loisirs créatifs » présentait ses œuvres comme des mosaïques, des vitraux La section « Informatique » avait fabriqué des jeux de cartes avec des séances humoristiques sur l'enseignement de l'informatique. Les musiciens de la section « Expression musicale » jouaient de leur instrument préféré. Les joueurs de scrabble invitaient les visiteurs à partager leur passion. Les georgipolipeintres exposaient leurs travaux de peinture réalisés sur des tableaux de toute beauté. Le « Relais d'Assistants Maternelles » et « Les Petits Galopins » étaient également présents. Le Conseil Municipal des Jeunes mettait en avant ses activités (nettoyage de la commune, participation à la vie citoyenne, questionnaire sur la commune, exposition photos...). Le public et les exposants ont pu profiter de la buvette et de la restauration pour passer des moments de convivialité. La salle du dragon recevait une magnifique exposition photos sur la vie de l'Amicale au fil des années. Colas le chanteur a clôturé la journée. Un excellent repas a été servi aux 120 personnes présentes à la soirée qui ont dansé sur les chansons du groupe Mélisse. Quelle belle journée bien remplie pour une septuagénaire !



Le vide-greniers : le 1^{er} mai 2019

Après quelques jours de pluie dans la semaine, la météo était avec nous le jour « J » ! Le temps était frais le matin pour l'accueil et les installations des stands. Le café et les croissants nous ont réchauffés. C'est avec succès que le vide-greniers s'est déroulé pour la 2^e année avec l'extension sur la rue du Parc. Les exposants peuvent garder leur véhicule avec eux. Les emplacements du parc conservent leurs succès grâce à leur environnement ombragé. Les frites, les grillades, les gaufres et la buvette sont au rendez-vous. Cette année 63 exposants pour 289 mètres ont été actés.

Les participations aux côtés du Comité d'Animation Georgipolitain :

- 13 juillet 2019
- Marche semi-nocturne le 7 septembre 2019
- Téléthon 2018



Nos projets pour 2020 :

- Soirée Cabaret les 22 et 23 mars 2020
- Vide-greniers le 1^{er} mai 2020
- Concert le 21 novembre 2020 : groupe AESY - POP pour un tribute à Jean-Jacques Goldman.

Générations mouvement

Le club Générations Mouvement est avant tout une rencontre d'amitié entre tous nos adhérents, essentiellement le jeudi à partir de 14 h. L'après-midi du jeudi est consacré aux jeux avec un goûter vers 16 h, et quelques bavardages pour se raconter nos joies ou nos misères. Nous faisons un voyage d'une journée avec les minibus de Surgères, ainsi que quelques repas tout au long de l'année. Si vous êtes intéressé, venez nous rencontrer le jeudi ou appelez Jacqueline Maunais au 05 46 56 47 58, nous serons ravis de vous accueillir.



Bibliothèque

En 2019 nous avons eu un spectacle de la ronde des histoires le 21 mars, « 3 petits cochons dans la forêt » de Marie-Ange Frey. Nous étions présents sur le site archéologique de St Saturnin du Bois le mercredi 10 juillet. Il y a eu un raconte-tapis le 18 juillet (7 enfants et 5 adultes). Il y a eu l'arrivée des ressources numériques par l'intermédiaire de la Médiathèque Départementale de prêt. St-Georges a accueilli la réunion de mise en réseau de la Communauté de Communes le 26 septembre. La bibliothèque a participé à la création de raconte-tapis avec Maryvonne Marcouiller, bénévole à la Bibliothèque. Les bibliothécaires et les bénévoles qui ont participé ont passé plusieurs journées pour la fabrication de 3 tapis. La bibliothécaire a fait une formation au CNFPT (Centre de Formation des Collectivités Territoriales) sur la création des partenariats de lecture. Il y a eu un raconte-tapis à la Bibliothèque pour les enfants du Ram le 21 octobre. Il y a eu aussi quelques petites expositions adultes et enfants sur la poésie et sur les pays. La bibliothèque a aussi été ouverte 5 samedis de suite de 10h à 12h mais sans trop de réussite ; nous essaierons peut-être à un autre moment de l'année (c'était les 27 avril, 4, 11, 18 et 25 mai). La Bibliothèque remercie ses adhérents pour leur fidélité ainsi que tous ses bénévoles, son régisseur suppléant Cindy Tafforin et la Municipalité, sans lesquels elle ne pourrait rien faire. Que les donateurs de livres soient également vivement remerciés.



Merci, bonne année et bonne lecture.

Parents d'élèves : APE Les Cèdres

L'association des Parents d'Elèves (APE) Les Cèdres de St-Georges-du-Bois a été créée en janvier 2016, c'est une association type loi 1901. Elle est ouverte à l'ensemble des parents d'élèves du groupe scolaire Les Cèdres. L'activité principale de cette association est l'organisation de manifestations en direction des élèves et de leur famille. Elle organise également des événements (kermesse, bourse de puériculture, loto, vente de chocolats pour Pâques, ...) ouverts d'abord aux familles des élèves mais aussi aux personnes extérieures. Ces actions permettent de récolter des fonds qui soutiendront le financement des projets culturels, sportifs et/ou pédagogiques (en relation avec les enseignants de l'école) impliquant des déplacements plus coûteux. L'APE participe également au financement dans l'achat de livres neufs pour la bibliothèque, de jeux de cour et de jeux de société...

Notre bureau est composé comme suit :

- Présidente : Mélanie Chatelier
- Trésorier : Nicolas Potet
- Secrétaire : Karen Gabilly

Vous souhaitez nous rejoindre, nous aider et apporter vous aussi votre pierre à l'édifice, 3 possibilités s'offrent à vous :

- Vous êtes parent d'élève scolarisé. La cotisation est de 5 € par année scolaire, par parent, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés. Vous pourrez nous apporter vos avis, vos idées ou même tout simplement donner

de votre temps pour les enfants. Vous n'avez malheureusement pas de temps à consacrer, votre adhésion servira à financer nos actions.

- Vous n'avez plus d'enfant scolarisé et vous voulez nous aider, vous pouvez devenir un membre honoraire. Le prix de la cotisation est libre et est valable pour une année scolaire.
- Vous avez aussi la possibilité de nous adresser un don. Celui-ci sera déductible à hauteur de 66% de votre impôt sur le revenu.

Quel que soit votre choix, vous êtes les bienvenus dans notre association !

Voici quelques actions proposées :

- Loto le 15 février 2020 (avec Phil à l'animation !)
- Vente de chocolats de Pâques
- Participation à la brocante de St-Georges le 1^{er} mai. Vente de livres (don de la bibliothèque de St-Georges-du-Bois). Cette action permet de racheter des livres neufs pour la bibliothèque
- Kermesse en juin, le même jour que la fête de l'école maternelle si possible
- Bourse de puériculture et jouets le 1^{er} dimanche de novembre
- Aide lors des manifestations organisées par les écoles (fête, chorale, ...)

Contact : ape.lescedres@sfr.fr
ape-lescedres.blogspot.com

Comité d'Animation Georgipolitain



Samedi 01 décembre 2018 : R'THON à Puyravault

En cette année 2018, c'est à la commune de Puyravault d'accueillir le R'THON, événement que nous organisons (tous les 3 ans) à tour de rôle avec les communes de Vouhé et Saint-Georges-du-Bois. La mise en place de notre tivoli s'est effectuée dès le vendredi après-midi, afin d'être opérationnels dès l'arrivée des premiers « donateurs ». Bien entendu, l'intégralité des bénéfices récoltés, tant des baptêmes en voiture de rallye que de la buvette ont été reversés au Téléthon. Malgré une journée très pluvieuse, les premiers participants sont partis dès 10h le matin, après un arrêt à midi afin de permettre aux pilotes

de prendre un bon déjeuner (afin de les réconforter). Durant la journée du samedi dédiée au Téléthon, nous avons assuré un service de restauration rapide ainsi que de buvette. Le soir, dans la plus grande convivialité, un repas a eu lieu dans la salle des fêtes de Puyravault.



Samedi 13 juillet 2019 : Feu d'artifice à Saint-Georges-du-Bois

Cette année encore, les enfants étaient au rendez-vous lors du départ de la retraite aux flambeaux. Avec musique et lampions, nous avons parcouru quelques rues georgipolitaines avant de rejoindre le stade pour le feu d'artifice. Après le bouquet final, place au bal, durant lequel le Comité d'Animation Georgipolitain a assuré la tenue de la buvette jusqu'à la fin de cette soirée.



Samedi 07 septembre 2019 : Randonnée semi-nocturne

Comme chaque année nous avons organisé une randonnée semi-nocturne. 226 participants ont parcouru la campagne georgipolitaine sur des chemins sécurisés. Ils avaient le choix entre 10 km et 12 km. Sur ces circuits était proposé un repas réparti tout le long de ce périple. Se restaurer et prendre des forces, le tout dans la bonne humeur étaient bien entendu également notre objectif. Le départ s'est effectué de Poléon, arrêts à l'apéritif, l'entrée, le trou charentais, le plat principal, le fromage et le dessert (servi au point de départ). Ce fut une belle randonnée où chacun a pu découvrir le charme de notre campagne en passant par les bois et le Logis de Fortenuzay puis, au retour par l'Hirondelle, le Château de Poléon, et retour à La Barlerie (carte IGN). Merci aux bénévoles.



Samedi 26 octobre 2019

Afin de remercier les bénévoles, une soirée choucroute s'est tenue dans la salle Saint Georges (soirée gratuite pour les bénévoles et payante pour les sympathisants). Plus de 120 personnes ont apprécié la bonne choucroute ainsi que l'apéritif, la bière, le fromage et la tarte aux pommes. L'animation musicale était réalisée par Alphason.

Canton Aunis Football Club



Canton Aunis Football Club est le nouveau club créé en mai 2018 suite à la fusion des clubs de l'USAP (communes de Saint-Georges-du-Bois, Puyravault et Vouhé) et de l'ES Surgères. 19 équipes jeunes et seniors sont engagées pour la saison 2019-2020 dans les championnats ligue Nouvelle-Aquitaine et district Charente-Maritime. Cette mutualisation des moyens humains et des infrastructures permettra la pratique du football pour 300 licenciés (dont 180 jeunes) d'Aunis Sud qui évolueront ainsi sur les terrains de Puyravault, Surgères, St-Georges-du-Bois, Vouhé et St-Germain-de-Marencennes. C'est aussi 30 dirigeants et 60 partenaires. Notre club aux couleurs rouge et noir a une dimension sociale forte pilotée par un slogan « Le football pour tous ». Au-delà de l'aspect purement spor-

tif, notre club s'appuie sur trois valeurs que sont l'organisation, le respect et la convivialité.

Des projets sportifs et associatifs

Le projet sportif met en place une école de foot (de 6 à 13 ans) avec pour objectif d'accueillir un maximum de licenciés pour un enseignement du football de qualité. L'ensemble des catégories à 11 (de 14 à 19 ans) évolue aux niveaux régionaux avec pour ambition de donner confiance à nos jeunes et de leur permettre de s'épanouir et de se sentir bien au sein du club. Nous avons le projet d'une équipe A évoluant au niveau régional et une équipe B en deuxième division district à 5 ans. La mise en place d'une

équipe C, loisirs et vétérans permet la pratique du football quel que soit son niveau. La pratique du football féminin est envisagée afin de disposer à 5 ans d'équipes féminines durables et performantes. De nombreuses actions sont réalisées grâce à la mise en place de commissions annexes au football (animations, communication...) et une communication interne et externe au club cohérente et efficace. L'organisation de nombreuses manifestations extra-football sont organisées tout au long de l'année (lâcher d'œufs de Pâques pour les jeunes, arbre de Noël, loto, belote, repas, tournoi...). Les supporters font partie intégrante de la vie du club. La notoriété départementale et régionale est renforcée grâce aux réceptions, aux déplacements et à la valorisation du club dans la presse.

Le Bureau :

- Co-présidents : Pascal FOURNIER 06 72 48 90 23 et David MASSE
- Vice-président : Gilles RAMBEAU
- Trésorier : Joël CLEMENCEAU 06 26 03 87 64 et Xavier GIREAUD
- Secrétaire : Rozenn PETOT
- Secrétaire & Correspondante : Véronique PARTAUD
- Entraîneur : Jean-François DALES 05 46 51 44 22
- Catégories Jeunes : Claude CHARRON 06 81 26 93 12

Tennis club

La saison tennistique 2018/2019 s'est déroulée dans de bonnes conditions. Des achats exceptionnels (tonnelle et panneau d'affichage) ont été réalisés.

École de Tennis

Comme depuis plusieurs années, c'est Jérôme Dulphy qui assure les cours, à raison de 6h hebdomadaires réparties en 5 groupes de niveaux et d'âges différents, les cours allant de 1h à 1h30 par semaine.

La saison dernière nous accueillions 29 enfants.



École de tennis

Comme tous les ans, un goûter de Noël sera organisé, ainsi qu'une animation de fin d'année en juin 2020.

Pour tout renseignement ou toute inscription, n'hésitez pas à nous contacter :
Jérôme Dulphy
06 23 14 27 62

Les différentes activités de la saison 2018/2019

Championnats :

Championnat mixte d'automne (de septembre à octobre) :

- 1 équipe engagée : termine 5^e sur 5
(0 Victoire et 4 Défaites)

Coupe d'hiver (de novembre à décembre) :

- Dames : 4^e sur 6 (2 V et 3 D)
- Messieurs : 3^e sur 6 (2 V et 3 D)

Championnat Départemental (de mars à mai)

- Dames : l'équipe évolue en première division.

Termine 6^e sur 6 (1 Nul et 4 D)

- Messieurs : l'équipe évolue en troisième division et termine 3^e sur 6 (3 V et 2 D).

Merci aux participants de représenter chaque année notre club !

Tournoi homologué

Le tournoi homologué a eu lieu du 24 juin au 7 juillet 2019. Il est toujours ouvert aux joueurs et joueuses jusqu'au classement 15. La participation a été stable. Cette année, nous avons 56 inscrits.

Comme tous les ans, durant cette quinzaine nous avons organisé des repas pour dynamiser le tournoi.

A noter que cette année, nous avons eu le droit à une finale dame 100% georgopolitaine.



Tournoi homologué

Les résultats du tournoi homologué 2019

Chez les dames :

vainqueur Morgane Prigent (Saint-Georges-du-Bois),
finaliste Nathalie Proupain (Saint-Georges-du-Bois)

Chez les hommes :

vainqueur Morgan Plummer (Surgères),
finaliste, Philibert Dussine (Surgères)

Tournoi interne

Pour la 7^e édition de ce tournoi, il y a eu 51 participants. De NC à 15/5 pour les hommes et NC à 30 pour les femmes, entre les clubs de St-Saturnin-du-Bois, la Jarrie, Aigrefeuille, Surgères, Mauzé-sur-le-Mignon et St-Georges-du-Bois. Il se déroule par phases de poule tout d'abord puis par un tableau final, et des consolantes jusqu'aux 3^{es} séries.

Les finales se sont déroulées le samedi 24 Août 2019.



Résultats du tournoi interne

Chez les dames :

vainqueur, Alexandra Panzeri (Saint-Georges-du-Bois)
finaliste, Nathalie Proupain (Saint-Georges-du-Bois)

Chez les hommes :

vainqueur Xavier Durand (Surgères)
finaliste Guillaume Lampin.

Section Badminton

Comme chaque année la section Badminton a remporté un vif succès. Cette année nous comptons une petite dizaine de joueurs réguliers.

Tous les mardis soir à la salle polyvalente de St-Georges-du-Bois, jeunes et adultes se retrouvent dans la bonne humeur de 18h à 21h.

Vous pouvez venir nous rejoindre, vous y serez bienvenus.



Badminton

Pour tous renseignements

Dominique Vinet 06 70 96 76 90 ou sur place le mardi.

Merci à Chantal Sauvaget qui a assuré cette animation avec bienveillance pendant plusieurs années.

Nous effectuons diverses animations telles que la vente de calendriers avec une tombola et le loto qui permettent de financer une grande partie des cours de tennis. Ils sont encadrés par un Brevet d'État. Merci à tous les participants, joueurs ou non, qui permettent au club de continuer et progresser

Projets 2019/2020

- Calendrier 2020
- Loto dimanche 26 janvier 2020
- Participation des équipes aux différents championnats
- Tournoi homologué 1^{re} quinzaine de juillet, 21^e édition, soit les 20 ans !
- Tournoi interne

Composition du bureau 2019/2020 Bureau de l'association

Présidente : Annick DULPHY
Vice-président : Éric PROUPAIN
Trésorière : Chantal SAUVAGET
Trésorière-adjointe : Nathalie PROUPAIN
Secrétaire: Morgane PRIGENT
Membres : Nathalie PROUPAIN - Jérôme DULPHY



Le bureau

Responsables des équipes : Éric et Nathalie PROUPAIN
Responsable sportif : Jérôme DULPHY

Section badminton : Dominique VINET

Camille Marchet cesse ses activités de secrétaire. Le club de tennis la remercie chaleureusement pour les années passées au sein de l'association.

Un grand merci aux sponsors qui nous soutiennent chaque année et qui contribuent à la réussite de ce club.

Contacts :

Annick DULPHY 06 63 57 41 17
Eric PROUPAIN 06 40 13 42 40

Les Petits Galopins

Les Petits Galopins est une association parentale (loi 1901) gérée par un bureau et un conseil d'administration constitués actuellement de six parents. Une équipe de professionnelles dévouées, dynamiques et inventives accueille vos enfants en garderie périscolaire et en accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. Porteuse de valeurs de citoyenneté et de solidarité, l'association milite pour l'inclusion.

Les activités :

En garderie : Encadrer, animer des temps de jeux, proposer des temps d'aide aux devoirs. L'aide aux devoirs est déléguée à de précieux bénévoles que les enfants affectionnent. Merci à Jean-Louis, Michel et France, et merci à tous les bénévoles qui proposent leurs services à l'association.

En accueil de loisirs : Proposer des animations multiples permettant à l'enfant à la fois de développer des savoir-être et de découvrir ou améliorer des savoir-faire. Ici on s'amuse, on joue, on découvre, on expérimente, on grandit tout en respectant son rythme autour d'activités manuelles, d'activités sportives, d'activités d'expression, de sorties : il y en a pour tous les goûts ! Chaque année, un projet pédagogique est créé permettant de donner cohérence et sens aux activités du Centre. Les animations sont pensées dans le cadre d'une thématique réfléchie en amont par l'équipe. Le thème général de l'année est l'Art dans tout ses états – il se clôturera par une exposition.

Comme toute association, sa survie est due au soutien de la Commune, des collectivités locales, et à l'investissement des bénévoles, en l'occurrence des parents. Votre soutien nous est précieux... L'association a besoin de vous lors des manifestations organisées tout au long de l'année ! En effet, l'association vit aussi grâce aux projets qu'elle développe. Alors n'hésitez pas à nous contacter si vous avez quelques heures à offrir à une association utile et galopinesque.

Infos pratiques

- Une page Facebook a été créée, n'hésitez pas à la consulter et levez le pouce !
- Le blog est toujours là avec plein de chouettes photos d'aventures :

<https://lespetitsgalopins.wordpress.com/>

- Assemblée générale en mai 2020
- A venir, le programme des manifestations 2019/2020 (infos dans les cahiers de liaison et Flash info Georgipolitain)

Contact : Prisca POURCET- LIORET Directrice,
« Les Petits Galopins »
107, rue du Stade - 17700 St-Georges-du-Bois
05 46 51 61 57 - Mail : lespetitsgalopins@yahoo.fr



Atelier cuisine



Atelier confection de déguisements

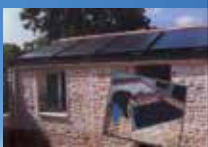
Présidents d'associations

NOM - PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Joël MARQUANT , Président de l'Amicale Laïque marquant.joel@hotmail.fr	59, rue du Chêne 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 27 95 38
Bibliothèque Municipale bibliotheque@sldb17.fr	Bibliothèque Madeleine Gorioux 12 A, rue du Parc 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 56 28 77
Pascal FOURNIER - pascal.fournier@orange.fr David MASSE - adatico@aol.com Co-Présidents du Canton Aunisien Football Club	21, rue du Prieuré 17430 Muron 14, rue de l'Abbé Bouillaud 17700 Surgères	06 72 48 90 23 06 30 61 85 41
Jacqueline MAUNAI , Présidente Les Bleuets, Générations Mouvement jacqueline.maunais@neuf.fr	229, rue Eugène Biraud 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 56 47 58
Annick DULPHY , Présidente du Tennis Club ak.dulphy@orange.fr	41, impasse des Ouches - « Poléon » 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 27 93 94
David PACAUD , Président de l'Association de Chasse Agréée sandrine.pacaud@orange.fr	93, rue des Pierrières - Chaillé 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 42 47 35
Élizabeth MARCHET , Présidente Gym Volontaire babeth.marchet@orange.fr Béatrice VIAUD , Déléguée de la Gym Volontaire bty.viaud@hotmail.fr	106, rue du Stade 17700 St-Georges-du-Bois 167 B Rue des Fougères - « Chaillé » 17700 St-Georges-du-Bois	06 87 96 94 18 05 46 27 97 74
Joël BONNEAU Président du Comité d'Animation Georgipolitain	Mairie 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 27 97 31
Association « Les Petits Galopins » lespetitsgalopins@yahoo.fr	107, rue du Stade 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 51 61 77
Relais Assistantes Maternelles ramsurgeres@gmail.com	107, rue du Stade 17700 St-Georges-du-Bois	05 46 28 30 14
Willy VIGNAUD Compagnie Imp'Act - Les Tréteaux de l'Imaginaire imajikom@orange.fr	Rue d'Argenton - Curé 17700 St-Georges-du-Bois	06 10 49 14 15
APE (Parents d'élèves) les Cèdres Mélanie CHATELIER	ape.lescedres@sfr.fr ape-lescedres.blogspot.com	



SPC
Chauffage - Climatisation - Plomberie
Installation - Dépannage - Entretien

Toutes marques de Chaudières
Professionnel Gaz - Fuel - Qualisol
Soudeur agréé circuits climatisation
Maintenance Cuisines Professionnelles
Rénovation salle de bain



RGE

575 rue des Fougères - Chaillé - 17700 ST-GEORGES-DU-BOIS
Tél. 09 66 86 81 25 - Port. 06 83 17 75 05
spc17@orange.fr



VIOT
CINTRAGE ET FAÇONNAGE DE TUBES ET PROFILÉS
DÉCOUPE ET USINAGE LASER TUBES

05 46 27 93 31 - 05 46 27 93 33
www.ets-viot.fr - service-clients@ets-viot.fr

276 rue de l'Industrie
17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS

Infos pratiques

Mairie de Saint-Georges-du-Bois

BP1 - 17700 Saint-Georges-du-Bois
Tél. : 05 46 27 97 31
Mail : accueil@sgebd17.fr
Site : www.saintgeorgesdubois17.com

NUMEROS UTILES

ÉCOLES

Maternelle 05 46 27 92 68
Elémentaire 05 46 27 90 13

MAISON DE L'ENFANCE

RAM 05 46 28 30 14
Les Petits Galopins 05 46 51 61 57

MEDECINS

Roland AUICHE 05 46 27 82 96
Auréli BELLOUARD 05 46 27 96 14
Arnaud DOUBLET 05 46 27 96 14
Hélène BRION 05 46 27 96 14

INFIRMIERES

Fabienne ROUSSEAU
& Aurore BRANCHU 05 46 27 90 07

KINESITHERAPEUTES

Julien BROUARD 05 46 27 97 60
Mélanie MANGIN 05 46 27 97 60

OSTEOPATHE

Julien BROUARD 05 46 27 97 60

PHARMACIE

Loïc VIDAL 05 46 27 91 94

BOULANGERIE

Le Fournil de Saint-Georges 05 46 28 55 29

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et le vendredi de 8h30 à 12h00

URGENCES

SAMU 15
POLICE SECOURS 17
POMPIERS 18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE 119
SANS ABRIS 115
CENTRE ANTI-POISON 05 56 96 40 80
ALLO TAXI 06 15 97 18 51

SERVICES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUNIS SUD 05 46 07 22 33
contact@aunis-sud.fr
OFFICE DE TOURISME 05 46 07 20 02
contact@aunis-maraispoitevin.com
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE 05 46 52 89 01
CYCLAD 05 46 07 16 66
info@vals-aunis.com
ADMR 05 46 07 07 63

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 10h-11h,
Mercredi : 14h30-17h30,
Vendredi : 18h-19h
Mardi : en période scolaire 14h-15h
Jeudi : en période scolaire 9h-10h et 14h-15h

Population georgipolitaine

1990 : 1 373 habitants,

1999 : 1 466 habitants

2019 : 1 780 habitants

760 ménages

Frédéric CHEVALIER SARL
SANITAIRE CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
ENTRETIEN ET DÉPANNAGE
CHAUDIÈRE GAZ ET FIOL
POELE A GRANULES
POMPE A CHALEUR
05 46 42 72 33 - 06 10 43 11 41
ZA, 17700 St-Georges du Bois - fchevalierfred@orange.fr

RGE éco artisan
RGE Qualibois
RGE QualiPac
RGE QualiSol
QUALISAT

 **MECANIQUE-CARROSSERIE-PEINTURE**
SARL LAMBERT & FILS

Entretien et réparation toutes marques V.L et V.U.L

Passage au marbre - Echange pare-brise
Dépannage - Prêt véhicule

Z.A. DU FIEF SAINT GILLES - SAINT-GEORGES-DU-BOIS 17700

05.46.51.01.73

P.F. SECOURGEON

Libre choix du lieu de séjour en chambre funéraire
Organisation complète des obsèques
Monuments - Caveaux

14 rue Alfred de Vigny - SURGÈRES
26 rue d'Aunis - AIGREFEUILLE

Tél. 05 46 07 49 06



Groupama
 la vraie vie s'assure ici



GROUPAMA
 TOUJOURS PROCHE
DE VOUS

► **AGENCE DE SURGÈRES**
 4 avenue de la Libération
 Tél. 05 46 07 04 44

Retrouvez-nous groupama.fr

 **EIFFAGE**
 ROUTE

Eiffage Route

92 rue Eugène Biraud - BP 3
 17700 SAINT-GEORGES-DU-BOIS
 Tél. : 05 46 27 97 00
 Fax. : 05 46 27 96 95

 **ENTREPRISE GÉNÉRALE de Bâtiment**

Maçonnerie générale
Couverture charpente
Aménagement extérieur
Placo

Mr David
 167 rue de Poleon
 17700 Saint Georges du Bois

☎ 06 27 34 34 22
 09 54 36 68 75 



CRÉATION - ENTRETIEN
PARCS & JARDINS



Samuel LUCAS
 243 impasse du Fief Forcé - Chaillé
 17700 ST-GEORGES-DU-BOIS
 Port. 06 27 45 09 59
samlu@neuf.fr



Crédit d'impôt à hauteur de 50% pour l'entretien de vos espaces verts.